

## L'Hebdo Charlevoisien du 22 octobre 2002

En tant que résident de Charlevoix, j'ai été particulièrement touché par les événements survenus depuis quelques années (dermatite) et au cours de l'été 2002 (poissons morts et algues bleues) au lac Nairn de St-Aimé. Voici ce qui m'est venu à l'esprit.

### **J'ai pour toi un lac.**

J'aimerais bien avoir d'aussi jolis mots que ceux de Notre Poète pour vous raconter ce qui suit. Malheureusement, je n'ai pas cette verve ni ne maîtrise cette magie de métamorphoser ces phrases lyriques en tableaux décrivant les paysages champêtres si chers à Charlevoix. J'aurais pu écrire par exemple : « J'ai pour toi un lac qui sommeille, voisin de milliers d'autres, au pied de La Noyée, entouré de fils d'eau, ... ». J'ai bien peur que ma poésie ne s'arrête ici. Parce que, voyez-vous, mon lac ne m'inspire plus. Il est plutôt devenu la source de maux, l'objet de soucis.

Sur les rives de mon lac, où peut-être Menaud s'est laissé tenter en remontant sa rivière, sur ses rives, un jour, se sont élevés de petites cabanes, puis les chalets sont apparus suivis bientôt de maisons bien occupées. Depuis des dizaines de décennies, les riverains de mon lac se sont ainsi multipliés et y ont lentement ancré leur pênate pour jouir de la paix, de la tranquillité, du repos, de la sérénité et de tout le tralala que procure ce qu'aujourd'hui on appelle « la villégiature ».

Mais laissons là l'histoire de la conquête des rives de mon lac. Mon propos veut parler maintenant des maux qui témoignent davantage de ce qui semble être de l'insouciance ou de l'inconscience qui ont cassé mon plaisir. Mon lac n'est plus ce qu'il était. Mon lac n'est plus ce que j'espérais...

Pouvais-je douter qu'un jour j'hésiterais à boire l'eau limpide de mon lac ? Pouvais-je douter un instant que j'hésiterais à y laisser baigner mes enfants ? Que même les canards y seraient maudits ? Comment aurais-je pu me douter que ce plan d'eau, depuis longtemps si prisé, me dirait un bon matin qu'il en a ras-le-bol ? Qu'il n'est plus capable d'en prendre ! Qu'il étouffe au point d'en faire crever ses plus chers habitants !

Pourquoi est-ce arrivé à mon lac ? Pourquoi pas un de ces milliers d'autres qui jonchent ce paradis de pêcheurs ? Comment expliquer à ces quelque 240 résidents, témoins incrédules, qui voient, en l'espace de quelques années, fondre leur rêve et naître une inquiétude sans précédent ? Que dire à ces milliers de plaisanciers affectés et tout aussi inquiets ? À l'été 2002, de Saint-Aimé-des-Lacs à Dieu-sait-où, des centaines de personnes ont su que le Grand lac n'est plus ce qu'il était.

Pourquoi ? On s'en doute un peu. On a tous une petite idée là-dessus. Mais sitôt ou si tard que les scientifiques auront fini d'étaler en long et en large leur diagnostic, plusieurs

s'empresseront de pointer du doigt des fauteurs, des mal-avenants, ou des inconscients sans souci d'écologie...

Qui a causé ce dégât ? Qui sera jeté le premier au bûcher ? Les propriétaires qui ont négligé la réfection ou l'entretien de leur fosse septique ? Les riverains débroussailleurs avides de « vue sur le lac » ? Les jardiniers généreux d'engrais, d'herbicides et autres cocktails chimiques ? Ou encore serait-ce ces promoteurs insoucians qui ont multiplié indûment les lots à bâtir ? Peut-être aussi la municipalité qui a permis et autorisé au fil des ans l'urbanisation des rives ? Que dire de la MRC qui se doit d'assurer une juste mesure dans l'aménagement de son territoire ? Que dire également des agriculteurs qui épandent allègrement des engrais et purins dans le bassin versant du lac ? Que pense-t-on finalement des trop rares inspections et contrôles des ministères et autres organismes impliqués par les réglementations environnementales québécoises et canadiennes ? Doit-on y ajouter également les promoteurs touristiques avec leurs milliers de vacanciers qui fréquentent et profitent de la plage et des commerces bordant le lac ? Le bourreau n'aura qu'à bien se tenir !

Si plutôt, alors que les scientifiques étaleront leur diagnostic, on s'inquiétait des solutions ? Qui s'occupera de mon lac ? Qui sont les concernés ? Qui reçoit ces avertissements de plus en plus criants, année après année ? Le riverain ? Le payeur de taxe ? Le plaisancier ? Le maire ? Le préfet ? Le député ? Ou encore ces fonctionnaires qui ont bien des solutions, mais jamais assez d'argent pour régler le problème ?

Mon lac est malade. Il ne se meurt pas. Il me dit : « J'EN AI ASSEZ ! ».

Mon lac se veut être l'un des rares, sinon le seul lac de villégiature accessible au public dans tout Charlevoix. Il est le principal centre d'attraction touristique de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. Il a une réputation reconnue et appréciée non seulement par les Charlevoisiens et Charlevoisiennes mais également bien au-delà du comté. Il a été cité en exemple par les promoteurs de la Réserve mondiale de la biosphère concernant la cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature...

Mon lac ne m'appartient peut-être pas. Plus j'y pense, plus je crois que les conséquences de la dégradation de l'environnement du lac Nairn concerne la communauté entière de Charlevoix.

Est-il encore temps de s'occuper de mon lac ?

Conrad Paradis  
La Malbaie